

23 déc 2008 -11:00

Appartient à [Conseil des ministres du 19 décembre 2008](#)

Financement de la police locale

Attribution d'un montant complémentaire pour l'indexation définitive de l'allocation fédérale de base pour l'année 2007

Attribution d'un montant complémentaire pour l'indexation définitive de l'allocation fédérale de base pour l'année 2007

Sur proposition de M. Patrick Dewael, ministre de l'Intérieur, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui règle l'attribution d'un montant complémentaire pour l'indexation définitive de l'allocation fédérale de base pour l'année 2007, dans le cadre du financement de la police locale.

Ce montant complémentaire, qui s'élève à 7.147.210,04 euros, se base sur les montants définitifs attribués pour l'année 2006.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe